

LORRAINE

Axe 1 : Evolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences

# Comment allier le numérique avec ses pratiques professionnelles ?

## Contexte

---

En une décennie, les établissements ont profondément transformé leur organisation du travail en intégrant massivement le numérique, à l'image de l'évolution des services publics et privés. Ce virage digital impacte fortement les métiers, induisant une hybridation des compétences. En 2018, 6 employeurs sur 10 exprimaient un besoin de renforcement des compétences numériques, alors que seuls 62 % des actifs se disaient bien préparés, particulièrement les 40-59 ans. Le numérique modifie le contenu des emplois à tous les niveaux de qualification. L'ANACT souligne que cette transformation dépasse le simple aspect technologique : elle redéfinit les conditions de travail et les dynamiques organisationnelles. Malgré des offres de formation (bureautique, logiciels métiers, dispositifs pour publics éloignés), certains salariés, bien que non en situation d'illectronisme, peinent à suivre l'évolution des outils numériques, générant stress et perte d'autonomie.

## Objectifs

---

### Objectifs indicatifs

- Acquérir des compétences pour s'adapter, en autonomie, aux évolutions des outils numériques dans leur quotidien professionnel.
- Améliorer la connaissance des impacts des outils numériques (professionnels et de communication) aux niveaux des secteurs de la FPH, des collectifs de travail, des personnes accueillies et de chaque professionnel.

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

## Programme

---

### Programme indicatif

- Identifier les principaux déterminants sociétaux (l'évolution technologique, les politiques publiques, la place de l'usager, le développement durable ...) et leurs effets notamment sur les sphères publiques et privées.
- Connaître la réglementation (RGPD, Droit à la déconnexion, confidentialités des informations ...) dans l'usage des outils numériques afin notamment de discerner les informations pertinentes et communicables selon les contextes et les interlocuteurs.
- Comprendre la nature et les usages des moyens de communication (WhatsApp, réseaux sociaux ...) et les outils professionnels et savoir les articuler.
- A partir de ses pratiques, déterminer ses atouts et ses faiblesses concernant l'utilisation des outils numériques et des outils de communication appliqués à l'évolution à court/moyen termes de son poste.
- Repérer les bonnes pratiques individuelles et collectives du secteur de la FPH en matière d'usage du numérique et sensibiliser à la cybersécurité.
- Mettre en oeuvre les apports de la formation en vue d'améliorer ses pratiques individuelles, celles de son équipe de travail et de son établissement.

**Public**

**Tout public (médicaux et ensemble des personnels non médicaux)**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**

**AFR 1.02**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**A déterminer**

**Durée**

**28 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**